

PERIMETRE DU QUARTIER

Rhône (69)

Commune : **Saint-Priest.**

Z.U.S. : **Alpes Bellevue.**

8212510

n° d'ordre : 464

PERIMETRE RUE PAR RUE* :

Nombre de pages : 1

A partir de l'intersection de la rue Bossuet et de la rue Paul Painlevé

- Rue Paul Painlevé côté pair du n°2 au n°20
- Limite nord des parcelles section DH n°124 et 54
- Rue du Maréchal Leclerc côté pair jusqu'à la parcelle section DH n°156
- Boulevard Edouard Herriot jusqu'à la rue Henri Maréchal
- Rue Henri Maréchal parcelle section CV n°60
- Impasse Henri Maréchal
- Limite sud de la parcelle section CV n°9
- Limite est de la parcelle section CV n°88
- Parcelle section DI n°109a et 107
- Rue du Docteur Gallavardin jusqu'à la rue Maréchal Leclerc
- Rue Maréchal Leclerc côté impair jusqu'au boulevard Edouard Herriot
- Boulevard Edouard Herriot jusqu'à la rue Cité de l'Abbé Pierre
- Rue Cité de l'Abbé Pierre jusqu'à l'angle nord de la parcelle section DH n°73
- Limite nord de la parcelle section DH n°73 jusqu'à l'angle de la parcelle section DH n°38a
- Limite ouest de la parcelle section DH n°38a (rue Bossuet) jusqu'à la rue Painlevé